

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2018

DELIBERATION N°2018.00026

**TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX SECS - LIEU-DIT
« LA JUSSERANDIERE » - COMMUNE DE CELLIEU - ATTRIBUTION D'UN
FONDS DE CONCOURS AU SIEL**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 02 février 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 72

Nombre de pouvoirs : 21

Nombre de voix : 93

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, M. Paul CORRIERAS, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND,
Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Christiane JODAR,
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE,
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER,
M. Yves MORAND représenté par Mme Hélène BRUYERE, Mme Stéphanie MOREAU,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT représenté par M. Hans ALBERT, M. Hervé REYNAUD,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE,

REÇU EN PREFECTURE

Le 13 février 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171218-D20180002610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180213

M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS,
M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Jean-Louis ROUSSET,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Daniel JACQUEMET,
Mme Anne DE BEAUMONT donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
M. Marc FAURE donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER,
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à M. Enzo VIVIANI,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Daniel TORGUES,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Yves PARTRAT donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,
M. Florent PIGEON donne pouvoir à M. Pierre FAYOL NOIRETERRE,
Mme Anne-Françoise VIALLOM donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Siham LABICH

Membres titulaires absents excusés :

M. Henri BOUTHEON, M. Paul CELLE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
Mme Marie-Dominique FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE,
Mme Annie GREGOIRE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN,
M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, Mme Djida OUCHAOUA, Mme Christine ROUX,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND,
M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2018

**TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX SECS - LIEU-DIT
« LA JUSSERANDIERE » - COMMUNE DE CELLIEU - ATTRIBUTION D'UN
FONDS DE CONCOURS AU SIEL**

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Etienne Métropole au titre de sa compétence Energie et adhérent au SIEL souhaite confier au SIEL la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement de réseaux au lieu-dit La Jusserandière sur la commune de Cellieu.

Le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Etienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit :

Coût du projet actuel

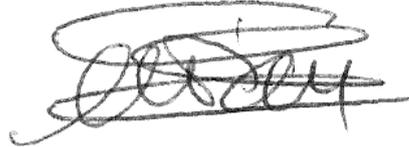
| Détail | Montant HT des travaux | Participation de la commune | Participation SEM |
|---|-------------------------------|------------------------------------|--------------------------|
| Eclairage Public lieu-dit «La Jusserandière » | 2 731 € | 1 857 € | 0 € |
| Dissimulation Basse Tension (BTS) lieu-dit « La Jusserandière » | 97 500 € | 0 € | 43 875 € |
| Génie Civil (GC) télécom lieu-dit « La Jusserandière » <i>(sans matériel)</i> | 15 900 € | 0 € | 15 900 € |
| Matériel Télécom lieu-dit « La Jusserandière » | 4 673 € | 4 673 € | 0 € |
| Traitement poteaux lieu-dit « La Jusserandière » | 391 € | 0 € | 0 € |
| Total | 121 195 € | 6 530 € | 59 775 € |

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la Métropole, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard du TP 12,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir,**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget Voirie, chapitre 204 – article 204182.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU